

## Note d'actualités n°11

### → Relations avec les OPCO et les branches professionnelles

Webinaire avec



- Présentation d'UNIFORMATION, l'OPCO de la Cohésion Sociale, lors d'un webinaire organisé par l'Agence Excellence Pro le **28 janvier de 13h à 13h45**  
Inscription : <https://cutt.ly/WjOqCu2>

Comités techniques  
inter-OPCO et  
réseaux de CFA

- Point de suivi des ateliers et préparation de l'atelier sur le **règlement des stocks 2019 par les OPCO**, (programmé le 4 février) : réunion Teams proposée aux CFA le **mercredi 3 février de 17h à 18h** : solliciter [e-julien@enseignement-catholique.fr](mailto:e-julien@enseignement-catholique.fr) pour recevoir l'invitation à la réunion ou [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)



- Forum virtuel organisé pour les jeunes en recherche d'un contrat d'apprentissage dans les secteurs du numérique, de l'ingénierie, du conseil, de la banque, de la finance, de l'assurance et de l'expertise comptable : **les 2, 3 et 4 février 2021**  
Pour participer : <http://bit.ly/3bNxpKW>



- Un portail, CFA DOCK, permet d'identifier rapidement l'OPCO en charge des contrats d'apprentissage d'une entreprise et de l'orienter vers les modalités de gestion associées. <https://www.cfadock.fr/>

### → France compétence

- **Obligation pour les CFA de transmettre leurs données comptables** : les CFA ou les organismes gestionnaires des CFA seront sollicités pour remonter leurs données entre avril et juillet 2021 à France compétences. Cette procédure s'adresse à tous les organismes qui ont sollicité une prise en charge à un opérateur de compétences, au Centre national de la fonction publique territoriale, ou directement à une administration ou à un établissement public employeur de l'apprenti. **Dès la fin janvier 2021, les CFA sont invités à consulter le [formulaire type](#)** qui servira de base au formulaire d'enquête à remplir et déposer entre avril et juillet 2021, ainsi que la [notice d'information](#) qui précise les attendus et les étapes à suivre. [Lien](#)
- **Publication au 19 novembre du nouveau référentiel**, sur [le site de France compétences](#)
- **Publication arrêté de carence** : [arrêté du 29 décembre 2020](#) modifiant l'arrêté du 24 août 2020 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage -> Valeurs applicables pour les contrats conclus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### → Site internet : Inserjeunes

La DARES prévoit la mise en ligne du site insertjeunes le 9 février prochaine. Ce site vise à communiquer les indicateurs d'insertion professionnelle, rupture, taux de réussite, suite de parcours des formations des CFA.

## → Veille juridique

- **Dispositif d'accueil des jeunes 6 mois sans contrat :**
  - A ce jour, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion n'envisage pas de poursuivre l'application de cette mesure. Il travaille sur deux pistes : faciliter la mise en relation des jeunes avec une entreprise et aider le jeune à se réorienter (en scolaire ou via une continuité financée par la Région)
  - Toute inscription en CFA effectuée à partir du 1er janvier 2021 relève désormais du dispositif de droit commun avec un délai de trois mois pour signer un contrat avec un employeur.
- **Apprentis reconnus travailleurs handicapés :**
  - [Décret n° 2020-1450 du 26 novembre 2020](#), relatif à la majoration du niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage pour les apprentis reconnus travailleurs handicapés ;
  - [Arrêté du 7 décembre 2020](#) fixant les modalités de majoration du niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage -> Majoration déterminé en fonction du niveau d'intervention nécessaire, dans la limite de 4 000 euros pour les contrats conclus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- **Nouvel échéancier des paiements des coûts de formation aux CFA**
  - Publication du [décret n°2020-1739 du 29 décembre 2020](#) relatif au recouvrement et à la répartition des contributions dédiées au financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle -> Modification de l'échéancier de paiement des contrats supérieurs à 1 an.
- **CFA et couvre-feu :** le Ministère du travail a mis à jour le [Foire aux questions](#) relative à l'apprentissage pour préciser que les CFA peuvent accueillir des apprentis au-delà de 18h quand la formation l'exige.

## → Walt

- Lancement de [www.walt-commerce.fr](http://www.walt-commerce.fr) : une plateforme de promotion des métiers du commerce et des formations en alternance (espace métiers, offres d'emploi, formations, articles, témoignages, etc.)
- Découvrez les podcasts sur les métiers du BTP et du commerce réalisés par Walt: <https://www.youtube.com/hashtag/waltcast>

## → La plateforme excellence pro pour collecter la fraction de 13% de taxe d'apprentissage en 2021

- La **plateforme excellence pro** : les entreprises peuvent dès à présent utiliser cette plateforme pour verser leur fraction de 13% de taxe d'apprentissage aux établissements ayant configuré leurs informations bancaires sur la plateforme <https://taxe.excellence-pro.fr/tax/information>  
Un mail d'invitation à vous connecter a été envoyé à chaque établissement, si vous ne l'avez pas reçu, je vous invite à solliciter Emilie JULIEN (e-julien@enseignement-catholique.fr) qui vous transmettra un lien de connexion pour votre établissement.
- Un **kit de communication** : l'Agence a mis à jour le kit de communication pour vous aider à réaliser vos démarches de communication auprès des entreprises. Celui-ci est téléchargeable sur la page : <https://www.agenceexcellencepro.com/kit-de-communication-13> avec le mot de passe : Kit\_13\_Agence
- Contrôler la présence d'éligibilité de vos formations à la fraction de 13% de taxe d'apprentissage sur la liste préfectorale de votre région : <https://www.agenceexcellencepro.com/acc%C3%A8der-aux-listes-prefectorales>

- Des prestataires proposant des services d'appui à la collecte de la fraction de 13% ont été identifiés et référencés par l'Agence (il n'y a aucune obligation de prendre contact avec ces prestataires et l'Agence n'a pas de relation contractuelle avec ces structures) :

**Relations entreprises**



Mejt est une entreprise implantée à Lyon qui propose ses services pour le développement des relations extérieurs et l'augmentation de ressources. [Site internet](#)

**Références**

62 établissements partenaires (écoles d'ingénieurs, Ecoles de Management, CFA, etc.)  
[Lien vers références](#)

**Présentation synthétique de leur prestation**

Une offre « taxe d'apprentissage » développée sur mesure, à la demande des clients.  
[Présentation détaillée](#)

**Contact**

Philippe MEDOC  
04 78 33 96 50 - [contact@mejt.fr](mailto:contact@mejt.fr)

**Tarifs**

Fonction du volume d'entreprises confiées

**Relations entreprises**



Depuis plus de 30 ans, Citizen call est engagé pour l'amélioration de la performance des missions de téléphonie par la combinaison d'expertises humaines et digitales. [Site internet](#)

**Références**

CMA, Infa, IDRAC, SciencePo, AgroParisTech, INSA, IESEG, Montpellier Business School, tsm

**Présentation synthétique de leur prestation**

Accompagnement des écoles à la collecte de la taxe d'apprentissage (2 phases la qualification et la collecte)  
[Présentation détaillée](#)

**Contact**

Sabine BRIONES  
05 57 92 90 70  
[sabine.briones@citizencall.fr](mailto:sabine.briones@citizencall.fr)

**Tarifs**

Frais de mise en place : 2500€HT  
Forfait de formation : 280€HT/jour/ collaborateur  
Forfait de pilotage mensuel : 590€HT/mois  
Option 1 : forfait de production 280€HT /jour/collaborateur dédié  
Option 2 : détection de besoin :8€HT/fiche et collecte :

**Relations entreprises**



Depuis plus de 30 ans, Citizen call est engagé pour l'amélioration de la performance des missions de téléphonie par la combinaison d'expertises humaines et digitales.  
[Site internet](#)

**Présentation synthétique de leur prestation**

Délégation d'un business provider qui sera entièrement dédié à votre activité afin de prendre en charge la prospection. Il pourra vous accompagner dans votre développement commercial et générer rapidement des leads. [Présentation détaillée](#)

**Références**

Entreprise créée en 2020

**Tarifs**

Une partie en TJM : entre 150€ et 200€ la journée, et une partie au succès : Entre 200€ et 400€ Le rendez-vous pris

**Contact**

Cloé Richard / [crichard@majoby.fr](mailto:crichard@majoby.fr) / 07 56 86 76 33

**Formation**



Humanem a été créée en 2002. La société a tout d'abord développé un savoir-faire de formations auprès des secteurs d'activité de la construction et de l'urbanisme. Qu'elle a progressivement étoffée dans les domaines emploi et compétences [Site internet](#)

**Disponibilité**

Prochaines dates en janvier 2021

**Modalités**

En classe virtuelle ou en présentiel à Paris

**Tarifs**

Coût pédagogique : 750€ nets de taxes par ½ journée  
Frais de déplacement : forfait 150€ / nuitée + AR Train en 1ère classe (ou avion)

**Présentation synthétique de leur prestation**

Connaitre la taxe d'apprentissage pour la collecte 2021 et adapter sa stratégie  
[Présentation détaillée](#)

**Références**

Institut Catholique de Lille, CNEAP, Lycée SANDAR, Lycée Polyvalent Institution St Martin, Etablissements du diocèse de Saint Etienne, Apprentis d'Auteuil, Uni Lassalle Beauvais

**Contact**

Thierry VILLEMAGNE [t.villemagne@humanem.fr](mailto:t.villemagne@humanem.fr)  
04 78 33 96 54 / 06 06 51 01 37

**Formation**



Après quatre années en tant que consultante en communication corporate, sensible et de crise au sein d'agences de communication, j'accompagne depuis janvier 2020 des acteurs variés dans leurs enjeux de communication. J'interviens également auprès de plusieurs entreprises pour former leurs équipes et / ou dirigeants à la prise de parole sur les réseaux sociaux. [Profil LinkedIn](#)

**Modalités**

En visio-conférence

**Références**

Accompagnement de l'Agence Excellence Pro

**Présentation synthétique de leur prestation**

Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur votre collecte de la fraction 13% de la taxe d'apprentissage. (En amont de la formation : analyse de la présence de l'établissement sur les réseaux sociaux)  
[Présentation détaillée](#)

**Contact**

06 52 35 61 27  
[contact@claralabbe.com](mailto:contact@claralabbe.com)

**Tarifs**

Accompagnement de 2 jours : 960 euros TTC (dont 1/2 journée de formation)

**Communication**



Après quatre années en tant que consultante en communication corporate, sensible et de crise au sein d'agences de communication, j'accompagne depuis janvier 2020 des acteurs variés dans leurs enjeux de communication. J'interviens également auprès de plusieurs entreprises pour former leurs équipes et / ou dirigeants à la prise de parole sur les réseaux sociaux. [Profil LinkedIn](#)

**Références**

Accompagnement de l'Agence Excellence Pro

**Modalités**

Paris & IDF en présentiel, national à distance

**Tarifs**

600 euros TTC / jour

**Présentation synthétique de leur prestation**

Prestation de communication (Définition de la stratégie de communication, Élaboration des outils de communication, Mise en œuvre du plan de communication)  
[Présentation détaillée](#)

**Contact**

06 52 35 61 27 – [contact@claralabbe.com](mailto:contact@claralabbe.com)